

Politique alimentaire

que nous devrions suivre pour améliorer cette politique et la diffuser au sein de la population.

On a fait état tantôt de ce que nous faisons dans le domaine de la recherche scientifique. Je pense que nous sommes trop discrets à cet égard, car des gens de nombreux pays étrangers, qui ont des populations beaucoup plus nombreuses que la nôtre, viennent chez nous pour voir ce que font nos scientifiques et nos chercheurs dans le domaine de l'agriculture. Nous faisons l'envie du monde parce que nous vivons dans l'hémisphère septentrional et que nous sommes si productifs. J'incline en faveur de la suggestion du député, mais je ne sais vraiment pas quand nous pourrions y donner suite. Le député connaît nos comités et sait à quel point ils sont en retard dans leur travail. Cependant, nous allons certainement rediscuter de la question.

M. Murta: Je me réjouis d'entendre cela de la bouche du ministre. Je suis d'accord avec lui, et je crois que la plupart d'entre nous sommes d'avis que le comité devrait se composer de spécialistes des divers secteurs de l'industrie de l'alimentation. Nous devrions faire appel à des producteurs, à des transformateurs et à des consommateurs. Nous devrions instituer un comité spécial qui nous permette de saisir le public de toute cette question et de susciter des discussions.

On a dit à juste titre que la déclaration qu'ont faite ce matin les deux ministres intéressés était très édulcorée et plutôt sans consistance. Ils n'ont fait en réalité que débiter des évidences, sauf que le ministre de l'Agriculture a annoncé la mise sur pied d'un comité de travail à l'automne. Sauf erreur, ce comité se composerait de représentants des divers gouvernements. Mais qu'est-ce qui nous vaut tout d'abord ce genre de déclaration? Ce ne fut en fait qu'un tissu d'évidences. Tous ceux d'entre nous qui se sont préoccupés de politiques agricoles et alimentaires tiennent certes à savoir ce que fait le gouvernement et ce que préconisent les divers partis politiques. On a passé beaucoup de temps à en parler, mais on n'a pas réussi à clarifier les rôles respectifs des divers secteurs de notre industrie de l'alimentation. Les consommateurs ont-ils demandé cette déclaration? Ou les producteurs? Le ministre de la Consommation et des Corporations la voulait-il? Pourquoi l'avoir faite?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je crois qu'elle est l'aboutissement de toute une série de facteurs. D'abord, divers groupes au Canada l'ont demandée. Elle résulte aussi des engagements politiques du gouvernement au pouvoir. Le gouvernement s'est engagé à monter un programme semblable. Le député dit vouloir un comité mixte du Sénat et de la Chambre. Peut-être n'a-t-il pas mentionné le Sénat. Je lui attribue peut-être des mots qu'il n'a pas dits. D'autre part, ce genre de comité me satisferait peut-être, compte tenu de ce que je pense de l'autre endroit. Deux des députés qui ont parlé avant la suspension de la séance à 1 heure ont mentionné un document; puisqu'il s'agit d'un document politique, je doute que le député suggère que nous utilisions ce genre de document à moins que nous n'ayons peur de ce qu'il contient.

M. Fraser: Il n'est pas très étoffé.

M. Whelan: Une étude du document, des faits qui y sont réunis et des recommandations qu'on y fait, prouve que c'est bien la première fois qu'un document semblable est rédigé. Ce document est le fruit de la collaboration du ministère des Pêches, du ministère des Finances et de tous les autres ministères qui ont directement participé à la mise en œuvre du programme. Ce programme porte notamment sur la production, le traitement, la distribution et le transport des denrées alimentaires. Comme l'industrie alimentaire est notre plus grande industrie, elle a besoin de l'appui de tous les gens concernés. La déclaration fait donc suite à des requêtes provenant de différentes sources.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Je ne sais pas si j'interprète mal ses paroles, mais j'ai cru comprendre qu'il songeait à d'autres méthodes de commercialisation à part la gestion des approvisionnements. Le ministre pourrait-il me dire si un groupe de fonctionnaires de son ministère est à mettre au point des méthodes de commercialisation autres que la gestion des approvisionnements qui se fonde évidemment sur le concept de l'offre et de la demande? Quelqu'un s'occupe-t-il de trouver d'autres méthodes de commercialisation qui pourraient s'appliquer à l'économie agricole canadienne?

M. Abbott: Ma façon d'interpréter la méthode de gestion des approvisionnements diffère de celle du député en ce sens que le gouvernement, avec l'aide d'un office, s'efforce de déterminer quelles seront l'offre et la demande pour répartir les quotas et ainsi de suite. C'est une technique inédite qu'on laisserait tomber pour d'autres méthodes dans d'autres domaines d'application. Cela ne signifie pas, contrairement à l'opinion générale, que je m'oppose au principe des offices de commercialisation, comme je l'ai bien précisé en maintes occasions.

● (1420)

Je dispose de ce qu'on appelle dans mon ministère un groupe de travail sur la politique alimentaire, composé de personnes très compétentes qui me conseillent sur des questions précises en matière d'alimentation. Il ne passe pas son temps à étudier d'autres méthodes de gestion de l'offre, car nous croyons honnêtement que nous avons déjà au Canada pour la majeure partie de nos produits un système de commercialisation qui s'est révélé très efficace. Nous avons également des moyens d'urgence aux frontières destinés à nous prémunir contre les produits importés qui peuvent entrer au pays à des prix dérisoires ou minimes et nous avons des plans de stabilisation pour les producteurs servant à les protéger des fluctuations du marché. Il ne s'agit pas de concevoir un nouveau programme de commercialisation révolutionnaire. Il existe déjà un plan qui a donné de bons résultats et j'hésite un peu à appliquer la gestion de l'offre à un plus grand nombre de produits.